

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PHILIPPE-MORIN

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion régulière de l'année scolaire 2014-2015 du conseil d'établissement de l'école Philippe-Morin de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le lundi 16 février 2015, au salon du personnel de l'école, à 18 h 30, présidée par madame Geneviève Auger, présidente.

Dépôt de documents :

- Plan stratégique 2014-2018 de la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeois, déposé par Monsieur Jean-Pierre Nicolas;
- Activités éducatives, déposé par Monsieur Jean-Pierre Nicolas;
- « Sondage en prévision du prochain projet éducatif », qui sera envoyé aux parents, déposé par Monsieur Jean-Pierre Nicolas;
- Compte-rendu de la réunion des usages du service de garde du 12 novembre 2014, envoyé par courriel par Monsieur Jean-Pierre Nicolas;
- Documents fournis lors de la formation sur le projet éducatif, rendus disponibles aux membres du conseil d'établissement par Madame Geneviève Auger.

*Dans le texte, *CSMB* désigne la *Commission Scolaire Marguerite Bourgeois*;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 18h40.

2. PRÉSENCES

Parents :

Madame Geneviève Auger
Madame Audrey Desbiens
Madame Mélanie Laplante-Bélanger
Madame Anne-Marie Talbot-Fournier

Personnel :

Madame Denise Brunet, personnel enseignant
Madame Lyne Hupée, personnel de soutien
Madame Stéphanie Plourde, technicienne en service de garde
Madame Marie-Claude Richer, personnel enseignant

Direction :

Monsieur Jean-Pierre Nicolas, directeur

Absence(s) :

Madame Brigitte Roth-Biquillon, personnel enseignant
Monsieur Francis Piéraud, membre parent.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les modifications suivantes sont apportées à l'ordre du jour :

- On ajoute « suivis au procès-verbal » au point 4
- Point 9 est reporté à la réunion du 23 mars 2015
- Point 16 est reporté à la réunion du 23 mars 2015 car la rencontre du comité a lieu le 23 février 2015;
- Au point 19 « Divers », Madame Audrey Desbiens ajoute « Communication aux parents »

L'adoption de l'ordre du jour tel que modifié est proposée par Madame Anne-Marie Talbot-Fournier appuyée par Madame Denise Brunet.

Adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 DÉCEMBRE 2014

Au point 12, on ajoute « Marché Central » pour remplacer les « ??? ».

L'adoption du procès-verbal du 8 décembre 2014 tel que modifié est proposée par Madame Mélanie Laplante-Bélanger, appuyée par Madame Audrey Desbiens.

Adoptée à l'unanimité.

Suivis au procès-verbal

- Déjeuner de Noël : le coût final a été de 1544\$ (point apporté par Monsieur Jean-Pierre Nicolas)
- Campagnes de financement :
 - La dictée du directeur : Aura lieu après la relâche. L'argent est destiné aux bibliothèques de classe (point apporté par Monsieur Jean-Pierre Nicolas)
- Aide aux devoirs :
 - L'ajout d'un jour/semaine d'aide aux devoirs est confirmée et débutera le 18 mars 2015, jusqu'au 3 juin 2015. Le budget de 8500\$ s'est bonifié de 3325\$, pour un total de 11 825\$, tel qu'attendu. Rappelons que les coupures du M.E.L. sont de l'ordre de 22% (point apporté par Monsieur Jean-Pierre Nicolas)
 - Motion (en lien avec le point 14.2) : Tous les membres sont d'accord avec la motion modifiée soumise par courriel par Madame Geneviève Auger le 2 février dernier. Elle sera envoyée aux commissaires. (point apporté par Madame Geneviève Auger)
- Mot de: Monsieur Jean-Pierre Nicolas quant aux finances de l'école :
 - Des coupures de 6 millions sont attendues à la CSMB l'an prochain;

- La gestion financière est ardue car des factures autrefois assumées par la CSMB sont maintenant refilées à notre école et de façon inattendue. Une prochaine rencontre avec la CSMB devrait permettre de connaître quelles seront les frais dorénavant chargés aux écoles.
- Sécurité des élèves :
 - Monsieur Jean-Pierre Nicolas précise que Les élèves non-inscrits au SDG le matin peuvent maintenant entrer dans la cour d'école avant 8h10, période où débute la surveillance. Une note à cet effet a été envoyée aux parents;
 - Madame Audrey Desbiens dénonce la présence de glace pendant plusieurs jours à l'entrée de la 19^e avenue (tout le long du corridor-trottoir), où plusieurs élèves sont tombés, ainsi que le fait que les élèves étaient sortis en récréation dans la cour d'école alors que celle-ci était complètement couverte de glace aussi. Monsieur Jean-Pierre Nicolas précise que les élèves ne sont plus retournés dans la cour d'école tant que la glace n'a pas été recouverte de neige. Quant aux entrées glacées, il affirme avoir avisé le contracteur responsable du déneigement à plusieurs reprises par téléphone et par courriel. Il est précisé que le contracteur du déneigement est embauché par la CSMB, ce type de décision relevant des CS. Toutefois, Madame Desbiens maintient que cette situation n'est pas acceptable et dangereuse pour les enfants et le personnel. Monsieur Nicolas en parlera au Comité Consultatif de Gestion (CCG).
 - Madame Audrey Desbiens rapporte que beaucoup d'élèves semblent continuer de sortir par la porte principale à la fin de la journée (15h25), au coin 18^e avenue et Provost, en comparaison à un faible nombre à la sortie sur la 19^e avenue. Puisque le coin 18^e avenue et Provost est moins sécuritaire (peu d'espace autour de la porte sur le terrain de l'école avant le trottoir et la rue; achalandage automobile déjà important sur ces artères et accru à ces heures vu la fin des classes à l'école Dalbé Viau et la fin du quart de travail des employés de l'Hôpital de Lachine), Madame Desbiens demande que soit évaluée la sécurité avec la procédure actuelle. Monsieur Nicolas fera le suivi.
- Service de garde :
 - Le rapport de la première rencontre a été remis aux membres du CÉ

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. PRÉSENTATION PROJET COURSE (MADAME SARAH BACHAND) (POUR INFORMATION)

En l'absence de Madame Sarah Bachand, Monsieur Jean-Pierre Nicolas apporte les informations suivantes :

- Une dame d'Halifax responsable de ce projet a visité l'école et est en contact avec Madame Chantal Bouthillier-Gravel, professeure d'éducation physique;

- Le projet sera évalué pour l'adapter afin de favoriser la participation de tous les élèves
- La course aura lieu probablement en mai, au Parc LaSalle, Des frais associés à la location des toilettes sont à prévoir;
- Aucune levée de fonds ne sera associée à ce projet.

7. MOT DE LA PRÉSIDENCE

Dépôt de la liste de correspondance

- L'O.P.C. de la CSMB (objectifs -principes-critères). Ce document traite de la répartition de l'argent de la CSMB aux écoles. Monsieur Jean-Pierre Nicolas expliquera aux membres du CÉ les changements apportés lors de la prochaine rencontre du 23 mars 2015.

8. MOT DE LA DIRECTION

- Cette semaine est celle de la persévérance scolaire (du 16 février 2015)
- L'envoi de documents par courriel permet des économies de papier. Toutefois, plusieurs adresses de parents sont manquantes
- Concernant les nouvelles inscriptions, 46 élèves sont inscrits pour le pré-solaire actuellement. Il y a donc débordement. Or, 10 /46 ont fait un « choix-école » (ont demandé de fréquenter un autre établissement que l'école de quartier)
- La grille-horaire et la grille-matière sont en consultation auprès des enseignants jusqu'à la fin février;
- La CSMB a demandé que toutes ses écoles se dotent d'un site WEB. Une aide est offerte pendant un an pour la construction du site et ensuite une autre année d'aide est consentie pour le support. Des formations seront offertes au personnel de l'équipe-école. Par exemple, un enseignant pourra avoir des données en ligne pour sa classe. Il est prévu que le site de notre école soit en ligne le 1^{er} avril 2015.

9. REDDITION DE COMPTE (POUR ADOPTION)

Point reporté à la prochaine rencontre.

10. RÉVISION BUDGÉTAIRE (POUR INFORMATION)

Monsieur Jean-Pierre Nicolas nous informe des éléments suivants :

- L'école a reçu son financement, après plusieurs semaines d'attente. Ce dernier est basé sur le nombre réel d'élèves au 30 septembre 2014 (248), plutôt que sur les

prévisions du nombre d'élèves relié aux inscriptions du printemps 2014 (268). Traditionnellement, le budget de notre école était planifié en fonction du nombre prévu d'inscriptions. Pour contrer cette baisse inattendue cette année du financement, le budget sera évaluée à la baisse pour l'an prochain;

- Une demande sera faite pour utiliser les surplus budgétaires antérieurs pour payer les dépenses de certains achats tels les chaises et les tables;
- Le budget est beaucoup plus serré que les années passées; une analyste financière est consultée chaque mois. Toutefois, comme les années passées, il reste à ce moment 22% du budget annuel. Bien qu'il reste un peu moins que la moitié de l'année scolaire, ce quart budgétaire s'explique par des dépenses effectuées en début d'année mais qui concernent l'année entière.

11. PROJET ÉDUCATIF : SUIVI (POUR INFORMATION)

- Madame Geneviève Auger a assisté à la formation offerte par la CSMB. Elle fournit une copie des documents aux membres du CÉ
- Monsieur Jean-Pierre Nicolas dépose une copie du sondage qui sera envoyé aux parents;
- Monsieur Jean-Pierre Nicolas réitère que les données démographiques demeurent difficiles à obtenir;
- Le projet éducatif est élaboré par l'équipe-école, et l'adoption est réalisée par le CÉ. Ainsi, des suites quant au projet éducatif seront présentées à la prochaines réunion;

12. PROJETS PRIORITAIRES POUR L'ÉCOLE : SUIVI (POUR ADOPTION)

Les projets priorisés par l'équipe-école sont les suivants :

- Réaménagement du local actuel de musique par l'installation par exemple d'une porte accordéon, afin de pouvoir agrandir le local;
- Aménager un vrai plancher de gymnase;
- Faire la finition des plafonds des classes;
- Augmenter le nombre de livres à la bibliothèque, surtout pour le 1^{er} cycle.

Les mesures suivantes seront prises afin de réaliser les projets :

- Monsieur Jean-Pierre Nicolas fera des démarches auprès de la CSMB pour le réaménagement du local de musique et du trottoir;
- Afin d'augmenter l'offre de livres pour le 1^{er} cycle à notre bibliothèque scolaire :
 - L'OPP est sollicité pour faire quelque chose afin de pourvoir en livres la bibliothèque;
 - Madame Geneviève Auger évaluera si les parents des élèves de Dalbé Viau pourraient être sollicités pour donner des livres qui ne leur servent plus
 - Monsieur Jean-Pierre Nicolas sollicitera la conseillère pédagogique de la CSMB
- Il est décidé d'attendre pour la réfection des plafonds et du plancher du gymnase.

Enfin, à titre de projet prioritaire, le réaménagement de la cour d'école est choisi et désiré par tous.

Résolution #1415-14: Madame Anne-Marie Talbot-Fournier propose l'adoption, appuyée de Madame. Lyne Hupée

Adoptée à l'unanimité.

12.1. Sous-comité cour d'école

Cinq enseignants et le directeur représentent l'équipe-école. Seuls deux parents (Sophia Lacelle et Audrey Desbiens) ont désiré participer au projet. Or, il semble que des parents n'aient pas reçu l'invitation. Madame Anne-Marie Talbot-Fournier se joint au groupe des parents. Il est décidé qu'un rappel sera renvoyé aux parents.

12.2. Projet aménagement cour d'école (suivi)

5000\$ ont été gagnés grâce à la participation à un concours de la Fondation des maladies du cœur afin d'améliorer la cour. Madame Marie-Ève Gauvin, secrétaire et Madame Chantal Bouthillier-Gravel, enseignante d'éducation physique, avaient inscrit notre école. Des jeux et un conteneur pouvant aussi servir de mur seront achetés. L'inauguration aura lieu en juin 2015. Aussi, lors de la remise de l'argent, une conférence sur les saines habitudes de vie sera donnée aux élèves ainsi que des cordes à danser.

La participation au concours de la Fondation Pierre Lavoie est prévue. Le prix est de 5000\$.

13. SORTIES ÉDUCATIVES (POUR APPROBATION)

Voir feuille fournie par Monsieur Jean-Pierre Nicolas. Les sorties sont approuvées. Madame Lynne Hupée suggère qu'à la sortie du 1^{er} cycle à l'Auberge du P'tit Bonheur, le personnel de l'école s'assure de partir vers 15h-15h30. En effet, les élèves des 2^e et 3^e cycles ont trouvé ardu le retour car ils ont été pris dans des embouteillages, et on souhaite éviter cette situation aux plus jeunes.

Résolution #1415-15: Madame Denise Brunet propose l'adoption, appuyée de Madame Geneviève Auger

Adoptée à l'unanimité.

14. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Absent.

15. RAPPORT OPP

Madame Mélanie Laplante-Bélanger, responsable de l'OPP, n'a pas pu être présente à la dernière rencontre. Madame Anne-Marie Talbot-Fournier était présente à la dernière rencontre de l'OPP. Elle nous informe que le prochain ciné-pyjama aura le 27 mars 2015, avec à l'affiche le film « Les nouveaux héros ». Il n'y a pas de date décidée pour la prochaine rencontre.

16. RAPPORT DU COMITÉ DES USAGERS DU SDG

Point reporté.

17. POINT DES ENSEIGNANTS

Mesdames Denise Brunet et Marie-Claude Richer nous informent que les évaluations de la 2^e étape sont en cours aux 1^{er} et 3^e cycles. Madame Richer remercie les parents bénévoles pour la réalisation et le succès du déjeuner de Noël.

18. POINT DE LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Rien à signaler.

19. DIVERS

Communication aux parents.

Madame Audrey Desbiens demande que l'information fournie aux parents soit plus claire et adopte un langage moins « scolaire ». Par exemple, l'utilisation de l'expression « Matériel périssable » ne veut rien dire pour un parent dont l'enfant vient de débiter l'école; et il n'était pas clair qu'un montant des profits de l'achat de matériel scolaire avec « Bureau en gros » retournait à des activités pour les élèves telles le déjeuner de Noël.

Madame Lynne Hupée suggère un code de couleur dans les feuilles envoyées aux parents : une couleur pour celles nécessitant une réponse; une autre pour l'information, etc. L'idée est très bien accueillie.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Madame Geneviève Auger propose la levée de l'assemblée à 20h48.

Geneviève Auger, présidente

Audrey Desbiens, secrétaire